

# Gaillard

BULLETIN MUNICIPAL

Contact



JUIN 2022  
N°124



FESTIVAL DES ARTS DE RUE

# GAILLARD DANS LA RUE !



DANS TOUTE  
LA VILLE  
DE 10H À 19H

SAM 10 SEPT 2022

COMPLEXE  
MAZZEO  
DE 19H À 23H

# SOMMAIRE



<b>1</b>	<b>ÉDITO</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>VIE DE LA COMMUNE</b>	<b>4</b>
<b>3</b>	<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>7</b>
<b>4</b>	<b>BUDGET</b>	<b>8</b>
<b>5</b>	<b>ACTION SOCIALE</b>	<b>10</b>
<b>6</b>	<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>	<b>12</b>
<b>7</b>	<b>CULTURE - FESTIVITÉS - VIE ASSOCIATIVE</b>	<b>14</b>
<b>8</b>	<b>TRIBUNE POLITIQUE</b>	<b>20</b>
<b>9</b>	<b>ÉTAT CIVIL</b>	<b>21</b>

# RETOUR EN IMAGES



Concert de Cécilem



Fin des travaux de la rue des Vignes



Les élèves des écoles plantent des arbres sur les bords de l'Arve



Championnat régional d'échecs



Remise la médaille d'honneur régionale, départementale et communale d'argent à Nadège ANCHISI et Françoise MAGDELAINE



Inauguration de la salle Jean-François Vuichard à l'Espace Louis Simon



Hommage à Georges Romanovitch

Chères Gaillardines, chers Gaillardins,

Depuis le début du mandat, le souhait de l'équipe municipale est de toujours améliorer le service rendu au public. C'est cet objectif qui guide notre démarche et nos projets dans tous les domaines. Pour y parvenir, le budget communal est, cette année encore, vertueux et maîtrisé, sans augmentation des impôts, tout en rendant possible une multitude d'actions, malgré les contraintes liées aux différents événements.

Après avoir ouvert l'accès en ligne à notre guichet unique, nous venons de mettre en place la dématérialisation de toutes les démarches urbanistiques pour vous en faciliter l'accès. Dans le même temps, pour renforcer les liens humains entre la ville et ses habitants, nous avons regroupé 2 services importants de notre collectivité, la jeunesse et la maison de quartier, au sein d'un nouveau tiers-lieu, "Au coeur du Chalet", espace entièrement rénové et mieux adapté aux activités proposées.

Nous poursuivons sans relâche nos efforts en faveur de la transition écologique, en améliorant l'isolation thermique de nos bâtiments communaux, en poursuivant la rénovation énergétique de notre éclairage public (entièrement repensé dans le cadre de la stratégie lumière) et en finalisant les travaux de la digue de la Châtelaine (en partenariat avec le SM3A), qui sécurisent l'espace public et les habitants tout en redonnant à la nature sa place originelle.

Je souhaite par ailleurs saluer le travail du Conseil des aînés, que ce soit sur la thématique de l'environnement ou de nombreux autres domaines permettant d'avancer avec des propositions concrètes qui seront étudiées prochainement par les différentes commissions municipales.

Enfin, je suis heureux de vous annoncer que la vie culturelle et festive de notre commune est à nouveau à l'honneur, toujours plus riche et diversifiée. Les conférences, les concerts, les rendez-vous festifs que vous aimez à l'image de "Gaillard dans la rue", la "Journée des associations" ou encore le "Salon du livre", reprennent vie, aux côtés de la nouveauté 2022 : le "Marché de l'art". Une occasion unique de découvrir l'art et toute sa palette, au plus proche des artistes.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, permettez-moi de vous souhaiter, à toutes et à tous, un bel été.

*Jean-Paul Bosland, Maire*



### ISOLER POUR MAITRISER LES DÉPENSES ÉNERGÉTIQUES

Dans le cadre du service d'accompagnement de la ville par un conseiller du SYANE (Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie) sur des questions de maîtrise de l'énergie, le syndicat a préconisé en 2021 la réalisation d'un audit énergétique de l'école du Chatelet. Cet audit a pour but d'identifier les différents scénarios possibles de rénovation énergétique de l'école avec la proposition de nombreuses actions, des plus simples ne nécessitant pas ou peu d'investissement jusqu'à celles nécessitant de l'investissement.



Parmi les actions simples à mettre en œuvre, le choix s'est porté sur l'isolation de 212 m<sup>2</sup> de planchers bas de l'école (isolation avec des panneaux de laine de verre de 10 cm d'épaisseur sur les planchers donnant sur les locaux non chauffés du sous-sol).

Estimée à 8500 €, cette action permettra une diminution de la consommation annuelle de 2 %, soit un montant annuel économisé de 550 €. Le SYANE a proposé de lancer cette action qui bénéficie d'aides de l'Etat (Certificats d'économies d'énergie) permettant une réalisation des travaux sans coût pour la commune. Au-delà de la réduction de la consommation énergétique, cet aménagement améliore également le confort des occupants en réduisant la sensation de froid émanant du sous-sol.

La ville poursuivra le même type d'opérations sur d'autres bâtiments avec le même dispositif d'aide.



**ALAIN BOGET,**  
Maire adjoint aux travaux et à la voirie

#### QU'EST-CE QUE LA VOIRIE URBAINE ?

*La voirie urbaine est un lieu de rencontres, de promenades, de jeux et d'activités diverses. Certaines formes privilégient ces fonctions : places, placettes, squares, trottoirs, rues, etc. La rue modèle l'espace urbain par les proportions qu'elle crée entre espace bâti et espace non bâti.*

### LA VILLE S'ENGAGE AUX CÔTÉS DES COMMERCES.

Depuis de nombreuses années, les élus de Gaillard font preuve de vigilance à l'égard de la santé commerciale de la ville. Grâce à plusieurs actions, celle-ci soutient les commerces existants et souhaite favoriser l'implantation de nouveaux commerces. À ce titre, elle a procédé au recrutement en temps partagé avec l'agglomération d'Elisa Chaumontet qui est très présente sur le terrain et fournit un appui régulier à la commune et aux commerçants. Le binôme qu'elle forme avec Stéphane Passaquay, Maire-adjoint en charge notamment du commerce, tisse des liens forts avec l'association "Gaillard commerces" (relancée en février 2020) et les conforte dans l'organisation de leurs événements et animations.



La ville participe au dispositif d'aide à la rénovation des points de vente (piloté par Annemasse Agglo) qui permet d'accompagner économiquement les commerçants et les artisans dans leurs travaux de rénovation grâce à une subvention à hauteur de 25 % du montant des travaux (soumis à conditions). Cela peut concerner la vitrine, l'enseigne, l'aménagement intérieur, mais aussi la réalisation d'économies d'énergie, l'accessibilité et la sécurisation de leur point de vente.

Afin de diversifier son tissu commercial, la ville travaille actuellement sur plusieurs projets d'aménagements commerciaux. Elle devrait prochainement faire l'acquisition des locaux occupés anciennement par la Caisse d'Epargne pour permettre la création de 3 surfaces commerciales supplémentaires avec le maintien d'un distributeur de billets.

*Les commerçants et les artisans qui souhaitent davantage d'informations peuvent prendre contact avec Elisa Chaumontet au 06 35 14 87 52 ou par mail : [elisa.chaumontet@gaillard.fr](mailto:elisa.chaumontet@gaillard.fr)*

## LE PERSONNEL COMMUNAL À VOTRE SERVICE

Vous connaissez sans doute les personnes qui travaillent à l'état civil, au guichet unique ou à l'action sociale. Mais le personnel communal, c'est aussi une multitude de métiers et des parcours atypiques.

Découvrons Mikel, 30 ans, éducateur de jeunes enfants depuis 4 ans, un homme au sein de la crèche municipale. Avec une expérience de 5 années dans l'animation, il se professionnalise dans le secteur social par coup de cœur pour son métier. Après un mémoire autour du lien d'attachement entre le bébé et ses parents et le rôle de l'éducateur, il accompagne aujourd'hui au quotidien le jeune enfant et sa famille.

Il y a d'autres visages que vous avez probablement l'habitude de croiser dans les rues de Gaillard, comme celui de Leila, policière municipale depuis 13 ans, qui a débuté comme agent de surveillance de la voie publique à la brigade équestre de la ville. Soucieuse d'élargir ses compétences et de participer pleinement à un service public porteur de sens, elle a passé avec succès le concours en 2012 pour intégrer la Police municipale de Gaillard.

« LA GRANDEUR D'UN MÉTIER EST PEUT-ÊTRE, AVANT TOUT, D'UNIR DES HOMMES : IL N'EST QU'UN LUXE VÉRITABLE, ET C'EST CELUI DES RELATIONS HUMAINES. »

*A. de Saint-Exupéry*

**NADÈGE ANCHISI,**  
*Maire adjointe aux ressources humaines*

### COMBIEN D'AGENTS TRAVAILLENT QUOTIDIENNEMENT AU SERVICE DES GAILLARDINS ?

*Le personnel communal, ce sont environ 240 agents, hommes et femmes, fonctionnaires ou contractuels, à temps plein ou partiel, avec des métiers parfois très différents. Certains travaillent au centre de loisirs, en restauration scolaire, au Point Information Jeunesse ou à la Maison France Services. D'autres vous accueillent et vous renseignent, sont agents d'entretien, électriciens au service bâtiment ou régisseurs lumière à l'Espace Louis Simon.*



Mais connaissez-vous Françoise ? Horticultrice de métier, avec un quotidien rythmé par la production de plantes, un travail varié lié à la culture et à la conception des massifs. Une autre facette de son activité consiste à imaginer les décorations des événements avec un panel de plantes vertes et fleuries, produites en local aux serres municipales, sans oublier les décors de Noël « made in Gaillard ».

Femmes, hommes, habitant Gaillard ou ailleurs, tous ont un métier ou un statut différent, mais tous sont au service de notre population. Un grand merci à eux pour leur professionnalisme au quotidien.

## DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

**Vous avez prévu de faire des travaux chez vous ?**

**Désormais demandez toutes vos autorisations d'urbanisme en ligne !**

Qu'il s'agisse d'une déclaration préalable, d'un permis de construire, d'un permis de démolir ou d'un permis d'aménager, vous n'avez plus à vous déplacer au service urbanisme pour déposer votre dossier. Vos demandes d'urbanisme peuvent en effet être transmises sous forme numérique via le Guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). Ce dispositif de dématérialisation mis en place et géré par l'Etat est bien sûr sécurisé et chaque demandeur dispose d'un espace personnel

de suivi de ses dossiers. Le portail permet également de consulter le zonage et les règles du Plan Local d'Urbanisme, de formuler une demande d'autorisation. Chaque envoi génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution du dossier. Le demandeur peut ainsi déposer son dossier sans se déplacer ! Il n'a plus à en faire des copies papier supplémentaires et peut suivre l'instruction en temps réel. De plus, il peut consulter l'ensemble de ses demandes archivées.

**Rendez vous sur le site internet de la ville : [www.gaillard.fr/listes/urbanisme-et-amenagement-du-territoire/](http://www.gaillard.fr/listes/urbanisme-et-amenagement-du-territoire/)**



**PIERRE FIGUIÈRE,**  
*Maire adjoint à l'urbanisme*

### FAUT-IL DÉPOSER UNE DEMANDE POUR REFAIRE LE RAVALEMENT D'UNE FAÇADE OU POSER UN VELUX ?

*Oui, le dépôt d'un dossier de déclaration préalable est nécessaire. Il comprend le formulaire de demande accompagné de l'ensemble des plans et photographies nécessaires pour apprécier l'aspect futur de la construction. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site internet de la ville : [www.gaillard.fr/urbanisme-formulaires/](http://www.gaillard.fr/urbanisme-formulaires/)*

## VOISINS VIGILANTS ET SOLIDAIRES

### LA POLICE NATIONALE SOUTIEN LE DISPOSITIF

C'est un projet débuté il y a 1 an et demi qui vient de se concrétiser sur le terrain.

En février 2021, Voisins Vigilants et Solidaires signe une convention de partenariat avec la Police nationale. Pour l'association, c'est une fierté de voir l'investissement d'un million de Voisins Vigilants et de près d'un millier de Mairies Vigilantes reconnues par la direction de la Police nationale.

À la suite de cette signature, une note de service est adressée par le Directeur central de la sécurité publique à toutes ses équipes. C'est ainsi que l'ensemble des commissariats de Police de France reçoivent une note leur demandant notamment de constituer des réseaux de Voisins Vigilants, de prendre en compte les informations émanant de ces derniers et d'être leur interlocuteur privilégié.

**VOISINS  
VIGILANTS  
ET SOLIDAIRES**

Débute alors une phase importante de formation de la totalité des commissariats aux outils du dispositif Voisins Vigilants et Solidaires. L'association s'est ensuite attachée à connecter les communautés de Voisins Vigilants et Solidaires actives et toutes les Mairies Vigilantes et Solidaires avec leur commissariat. Pour que le dispositif fonctionne, le Maire et ses adjoints restent bien évidemment des maillons essentiels.

En zone « gendarmerie » les choses évoluent aussi ... De plus en plus de brigades préconisent de compléter le dispositif de Participation Citoyenne par Voisins Vigilants et Solidaires. C'est grâce à tout ceci que la sécurité devient réellement l'affaire de tous.

## TRANQUILLITÉ VACANCES

**Vous allez bientôt vous absenter et vous craignez pour la sécurité de votre domicile ?**

Le dispositif gratuit opération tranquillité vacances (OTV) des services de police et de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie. Ce dispositif vise à assurer une surveillance des habitations, par une présence renforcée sur le terrain et des passages fréquents des forces de l'ordre.

Si vous vous absentez pendant des vacances et souhaitez en bénéficier, il vous suffit d'en faire la demande directement auprès de la Police municipale de Gaillard. Les forces de l'ordre effectueront des patrouilles de surveillance gratuitement, en semaine et durant le week-end, afin de dissuader les cambrioleurs potentiels.

Contre les cambriolages,  
les bons réflexes !

**OPÉRATION  
TRANQUILLITÉ  
VACANCES**



VINCENT CORNEC,  
Conseiller délégué à la prévention  
et à la sécurité



**COMMENT RÉPONDRE AUX ATTENTES DE LA POPULATION  
EN TERMES DE SÉCURITÉ ?**

De par sa situation géographique en zone frontalière, ses flux de circulation et sa taille, la commune de Gaillard s'est dotée de dispositifs particuliers pour assurer la sécurité de ses habitants. L'équipe municipale en place a décidé tout d'abord de maintenir et de développer les services présents depuis quelques années déjà, tels que la Police municipale (maintien des effectifs) et la vidéo-protection (expansion du maillage de la commune). La municipalité se montre ensuite innovante en proposant aux habitants intéressés par leur cadre de vie de devenir acteurs pour l'amélioration de leur sécurité de proximité en s'inscrivant sur la plateforme « Voisins Vigilants et Solidaires ». La commune de Gaillard est l'une des premières communes de Haute-Savoie à proposer et à coordonner ce service reconnu et soutenu par le Ministère de l'Intérieur. En y adhérant, vos informations et vos observations remontent directement vers le service de la Police municipale. Des messages rédigés par nos policiers vous informent en outre de toutes les situations nécessitant une vigilance particulière par quartier (démarchages anormaux, risque de vol, etc.). Un conseil : rejoignez la communauté des Gaillardins déjà actifs !

## LA REQUALIFICATION DE L'ARVE À LA CHÂTELAINE

Lancé à l'été 2021 par le SM3A (Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents), cet important chantier touche à sa fin alors qu'il était initialement prévu pour durer 18 mois. Les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les entreprises impliquées mettent en effet tout en œuvre pour que l'espace puisse être rendu accessible au plus vite.

Avec un budget de 3,8 millions d'euros, la requalification de l'Arve à la Châtelaine avait trois objectifs majeurs : protéger près de 3 000 personnes du risque d'inondation, restaurer la naturalité de l'Arve et offrir un lieu de nature à la population.

Pour lui permettre de jouer pleinement son rôle protecteur, la digue de la Châtelaine a été restaurée avec des techniques mixtes de génie civil et de génie végétal. Des épis minéraux dans la courbe de l'Arve recentrent les écoulements et écartent la pression de l'eau contre le pied de berge en enrochements. Des plantations en lits de plants et plançons viennent compléter ce dispositif sur la partie haute du talus.



La protection de l'environnement, de la faune et de la flore a été le fil conducteur des actions menées tant pour la phase chantier que pour les aménagements créés. Une attention particulière a été portée à la faune : préservation des gîtes à chauves-souris, création d'hibernaculums (abris avec des matériaux minéraux et végétaux) pour les reptiles, bancs alluvionnaires pour les oiseaux, par exemple. La biodiversité a également été recherchée pour la flore. Les graines semées ont été choisies parmi un mélange de graines locales en partie récoltées par une association actrice de l'économie sociale et solidaire.

Les jeunes plants et arbustes d'espèces locales ont été récoltés à proximité : bois de la Châtelaine, bois de Vernaz, pour Gaillard ; mais également dans d'autres ripisylves de l'Arve (Vétraz, Scientrier, Arenthon) ou du Giffre. Enfin, les espèces invasives et notamment la renouée du Japon ont fait l'objet d'un protocole strict d'actions pour limiter leur prolifération.

Afin de constituer un milieu forestier dans une des plaines de la Châtelaine, tous les élèves de CM2 de la commune ont planté près de 300 arbres avec l'aide de leurs maîtres et maîtresses ainsi que d'élus du SM3A et de la commune, sous le regard technique et bienveillant des entreprises. Les jeunes plants et baliveaux prélevés à proximité sont des espèces locales adaptées au site : cornouiller, noisetier, aubépine, argousier, merisier, saule, viorne sureau et orme notamment. La centaine d'enfants impliqués peuvent être fiers d'avoir participé à ce vaste projet pour le bien-être de leur génération comme des suivantes.

Pour profiter de cet espace nature, l'itinéraire touristique cyclable ViaRhôna est implanté en sommet de berge, permettant de longer l'Arve, le pont de Zone et la rue d'Arve. Des aménagements complémentaires seront prochainement entrepris par Annemasse Agglomération pour poursuivre le cheminement à l'amont et à l'aval. Enfin, la clairière de la Châtelaine sera aménagée pour offrir une halte de nature aux promeneurs.

### ILE AUX CASTORS

Les travaux à l'aval du pont de l'autoroute ont permis de reconnecter les étangs des peupliers sur Etrembières et d'araser une partie de l'île aux castors. La largeur active de l'Arve est ainsi passée de 60 à plus de 120 m. Le milieu alluvionnaire restauré en tresses, composé de chenaux, de bancs immergés, d'hibernaculums et d'ilôts boisés, offrira un lieu de vie riche pour la faune de l'Arve. Parmi tous ces animaux, citons le castor, le plus gros rongeur d'Europe, qui est installé dans un terrier hutte. Les arbres taillés en crayons par ses dents témoignent de sa présence.



**MARIE CROISIER,**  
Maire adjointe à l'environnement et à la transition écologique

#### QUEL EST LE RÔLE DE LA COMMUNE DANS LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?

*Au sein de la commune ou de l'intercommunalité, nous agissons pour protéger nos espaces naturels, respecter l'environnement dans l'aménagement du territoire (stratégie lumière p. ex.), limiter la pollution de l'air, de l'eau, protéger la biodiversité, gérer les déchets et l'assainissement et prévenir les risques naturels. Nous veillons aussi à sensibiliser la population, par des actions comme Gaillard passe au vert, car chacun de nous est concerné.*

# BUDGET 2022

Le **budget** primitif 2022 s'attachera à **maintenir l'investissement et la qualité des services publics** mis en œuvre pour les Gaillardins, tout en intégrant les contraintes liées au contexte économique et aux orientations définies par le Gouvernement dans le cadre de la Loi de finances pour 2022.

**Comme en 2021, il n'y aura pas d'augmentation des taux de fiscalité directe locale en 2022.**

Le budget 2022 se porte à **47 919 910 €**. Il représente **22 289 135,09 €** en section de fonctionnement et **25 630 774,91 €** en section d'investissement.



**STÉPHANE PASSAQUAY,**  
Maire adjoint  
aux finances et au  
commerce

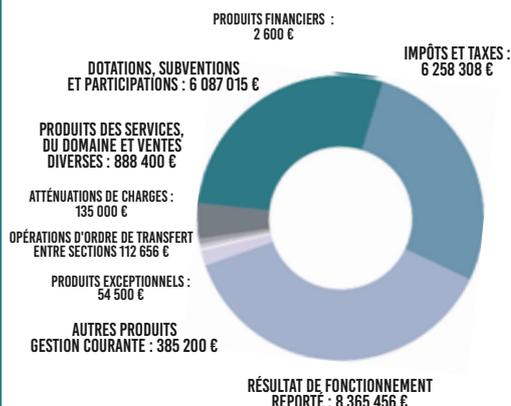
## COMMENT EST VOTÉ LE BUDGET D'UNE COLLECTIVITÉ ?

*En plus d'être une obligation légale, le vote du budget de la collectivité est un instrument essentiel pour une bonne gestion de l'entité. Il permet de s'assurer que le projet politique est en adéquation avec les capacités financières de la commune. Il ne serait pas acceptable de considérer la feuille d'impôts du contribuable comme une variable d'ajustement systématique, surtout en cette période où le pouvoir d'achat des Français est bien mis à mal. Avant l'élaboration du budget, une séance du conseil municipal est consacrée au débat d'orientation budgétaire sur la base d'un écrit, le rapport d'orientation budgétaire. Le budget est ensuite proposé par le Maire et soumis au vote du conseil municipal dans une séance suivante, mais avant le 15 avril de l'année considérée.*

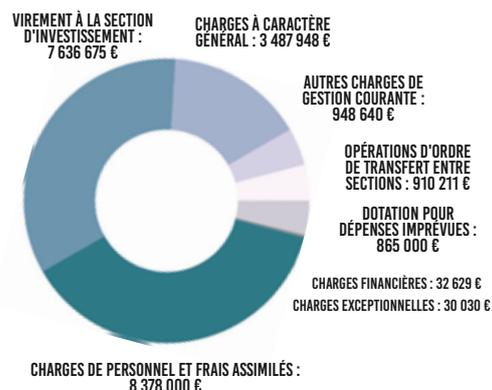
Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la Collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les fournitures et prestations de services courantes pour le fonctionnement des services à la population et le versement des salaires des agents de la ville ; de l'autre, la section d'investissement, qui a vocation à préparer l'avenir et qui a notamment trait au bâti, à la voirie et aux équipements de la ville.

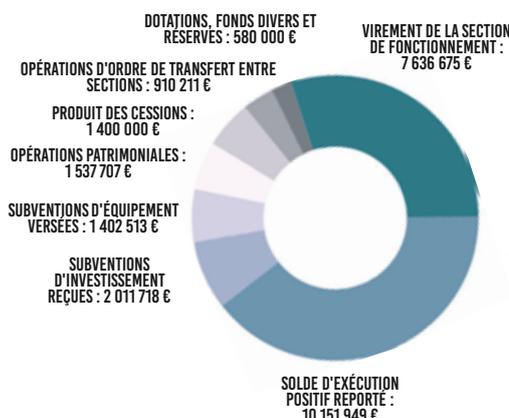
### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



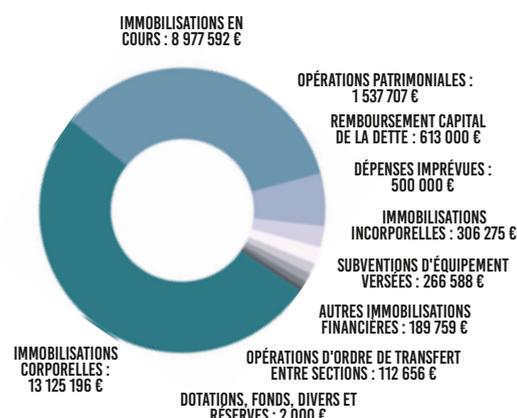
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES D'INVESTISSEMENT



### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



Retrouvez le budget en détails sur [gaillard.fr](http://gaillard.fr)

# DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021 : QUELQUES EXEMPLES



VOIRIE - BÂTIMENTS : 675 300 €



SÉCURITÉ : 631 570 €



ESPACES PUBLICS - PROPRIÉTÉ  
DEVELOPPEMENT DURABLE : 1 358 950 €



PETITE ENFANCE : 1 084 100 €



ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 2 256 520 €



SOLIDARITÉ : 700 090 €



ÉCOLES : 742 410 €



ENFANCE - JEUNESSE - POLITIQUE DE LA VILLE : 1 591 740 €



CULTURE - SPORTS - VIE ASSOCIATIVE  
COMMUNICATION : 829 520 €

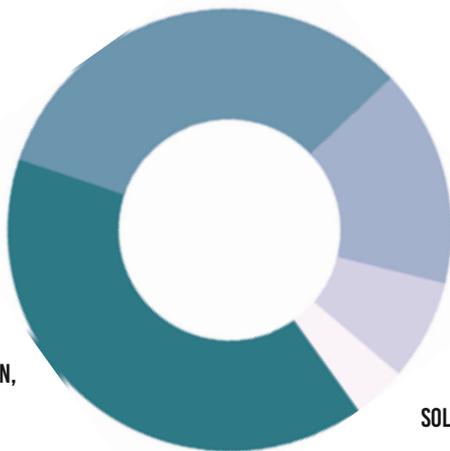


URBANISME : 533 950 €



RESTAURATION - ENTRETIEN DES LOCAUX : 1 207 900 €

VOIRIE : 1 656 450 €



ÉCOLES, RESTAURATION,  
CENTRE DE LOISIRS :  
2 024 200 €

LOGEMENT : 806 990 €

ACTIONS CULTURELLES ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : 371 180 €

SOLIDARITÉ : 197 600 €

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2021 LES PROJETS PHARES

### QUESTIONNAIRE À DESTINATION DES SENIORS

La commune de Gaillard et son CCAS ont souhaité renforcer leurs actions à destination des seniors. Pour ce faire, la commune a élaboré un questionnaire à l'attention des aînés en lien avec Annemasse Agglomération.

Ce questionnaire, dont l'objectif est de recueillir les attentes et les besoins des aînés, a été diffusé via la plateforme mise en place sur le site Internet de la

mairie, par le service des retraités (livraison repas, vie sociale, service gérontologique) et par le CCAS et ALM/France services. Les professionnels ont ainsi pu servir de relais auprès de nos aînés.

Un accompagnement en présentiel, encadré par les professionnels du service de l'Action sociale, a été mené lors de deux permanences tenues à la salle Duvanel. Les résultats de cette enquête sont prévus pour fin 2022.

ISABELLE VINCENT,  
Maire adjointe à l'action sociale



#### QUELS SONT LES SERVICES ET LES MISSIONS DE L'ACTION SOCIALE ?

Les services rattachés à l'Action sociale ont pour vocation de répondre aux besoins de la population.

- Les services dédiés à la Petite enfance (multi accueil, RPE, RAM) ;
- Les services pour les retraités, personnes âgées ou en situation de handicap avec : le service de coordination en gérontologie, le service Animation vie sociale, la livraison de repas à domicile, les visites de convivialité pour les personnes âgées de 75 ans et plus isolées ;
- Les services pour l'insertion socioprofessionnelle (l'AEG, ALM, le jardin d'insertion et les cours sociolinguistiques) ;
- Pour tout public : la Maison France Services.

### POUVOIR MIEUX COMMUNIQUER À L'ORAL

#### UN FRANC SUCCÈS POUR LES ATELIERS SOCIOLINGUISTIQUES DE LA COMMUNE !

Devenir autonome dans les démarches personnelles, professionnelles, sociales et citoyennes

Animés par une professionnelle, Mme Vanderschaeve, des cours didactiques et ludiques sont dispensés chaque lundi matin ainsi que les mardi et jeudi en journée en mairie après orientation des partenaires sociaux et sur inscription préalable auprès du CCAS.

Ces ateliers sociolinguistiques gratuits, pour des niveaux débutants, intermédiaires ou avancés, sont ouverts aux personnes résidant dans la commune, âgées de 18 ans et plus. Des ateliers informatiques sont également dispensés à la cyberbase de la commune.

En complément de ces cours, des mises en situation par des immersions concrètes sont assurées pour permettre une mise en pratique de l'apprentissage théorique. Ces immersions permettent aux personnes d'être mieux préparées aux démarches de la vie quotidienne et d'acquiescer ainsi davantage de confiance et d'autonomie.



#### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Véritable moteur de la solidarité locale, le CCAS est au centre du dispositif social pour répondre aux besoins des familles, des seniors et de toute personne en situation de précarité ou d'exclusion. En plus des attributions définies par le Code de l'action sociale et des familles, le CCAS de la commune gère également l'épicerie sociale, les plans canicule et grand froid et le repas des aînés de fin d'année.

## CONSEIL DES AÎNÉS !

### LES RÉUNIONS SE POURSUIVENT

Les membres du Conseil des Aînés poursuivent leurs rencontres avec deux groupes de travail dédiés : environnement et qualité de vie, santé et actions intergénérationnelles.

**Travail engagé par le groupe environnement/qualité de vie :** une lecture de la ville par les Aînés et la création d'un groupe itinérance afin d'évaluer l'accessibilité des différents lieux de la commune pour les seniors et les personnes à mobilité réduite.

**Travail du groupe santé/Actions Intergénérationnelles :** projet intergénérationnel (valoriser un lieu pour favoriser des temps de rencontres, d'activités et d'animations entre les aînés et entre les générations), projet « Le livre en balade » (lors des visites dites de convivialité aux seniors isolés, proposer le prêt de livres) et créer un carnet d'adresses adapté aux seniors (recenser contacts et informations utiles).

Nous remercions encore l'ensemble des membres du CDA pour leur investissement très actif et dynamique au bénéfice de la qualité de vie des seniors !

## ANTENNE EMPLOI GAILLARD (AEG)

### AU PLUS PROCHE DES HABITANTS

L'AEG a pour objectif de permettre un meilleur accès à l'emploi et de lever les freins à l'embauche.

L'AEG a ainsi développé des partenariats avec tout type d'employeurs (entreprises, commerçants, etc.) afin de mettre en place des sessions de recrutement, des cafés emplois et des forums. Ce travail est notamment mené en partenariat avec Pôle emploi.

L'atelier "Comment se présenter " permet de valoriser sa présentation, sa gestuelle et son argumentaire face à l'employeur. Travail mené en lien avec la Maison de Quartier et le Point Information Jeunesse de la commune.

## RELAIS DE LA PETITE ENFANCE

Un partenariat entre le Relais Petite Enfance (RPE) de la commune et l'association « Lire et faire lire » est en cours de déploiement. L'association a pour vocation de faire partager le goût de la lecture et des livres aux enfants grâce à un partage intergénérationnel. Des séances de lecture mensuelles ou bimensuelles, en petits groupes, seront ainsi proposées aux enfants fréquentant le RPE. Ces séances seront animées par des bénévoles de l'association, formées à la lecture avec le jeune enfant.



## MA COMMUNE, MA SANTÉ !

L'objectif est de favoriser une politique de promotion de la santé en direction de l'ensemble de sa population, et notamment auprès des publics les plus vulnérables, en leur permettant de bénéficier d'une complémentaire santé, personnalisée et adaptée à leurs besoins.

Les prochaines permanences (jeudi 9 juin de 9 h à 12 h et mercredi 6 juillet de 9 h à 12 h) sont assurées à l'Espace Louis Simon en salle Duvanel sur RDV au 05 64 10 00 48.



Pour rappel, le CCAS a souscrit un partenariat avec ACTIOM et a mis en place le dispositif depuis le 2 mars 2022.

## RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ : LES ESTIVALES

"Les Estivales" sont organisées par le service "éducation, jeunesse et politique de la ville". Il s'agit d'un temps multigénérationnel d'animation et de spectacle, gratuit et ouvert à toutes et à tous.

L'objectif est de redonner l'occasion aux habitants de se retrouver et de créer du lien. Les animations auront lieu tous les mercredis du mois de juillet à partir de 17 h.



Elles débuteront par la mise en place de diverses activités ludiques (jeux de société, de plein air) et se poursuivront dans la soirée par un spectacle tout public (théâtre, improvisation, magicien, marionnettiste, etc.).

Une buvette sera également ouverte pour les boissons et la petite restauration. Les horaires et les lieux vous seront prochainement communiqués par affichage ainsi que sur les réseaux sociaux de la mairie.



**ANTOINE BLOUIN,**  
*1<sup>er</sup> adjoint aux affaires scolaires, au périscolaire et à la jeunesse*

### QUEL SOUTIEN LA COMMUNE APPORTE-T-ELLE AUX ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES ?

*Les associations de parents d'élèves sont très importantes pour la vie de nos écoles. En complément des directrices d'écoles, elles sont un relais précieux entre l'école et la mairie. Nous les accompagnons en leur versant une subvention annuelle. Nous les épaulons également pour l'organisation des événements qu'elles souhaitent organiser au sein des écoles ou sur l'espace public. Leurs présidentes sont membres de la commission municipale jeunesse/vie scolaire. J'en profite pour saluer la réactivation de l'ape de l'école du Salève.*



## LA MAISON DE QUARTIER DÉMÉNAGE !

La Maison de Quartier et l'Espace jeunesse 11-17 ans se sont rejoints dans le tiers-lieu "**Au Cœur du Chalet**" au **10 rue de Vernaz** depuis le 7 avril 2022. Fruit d'un partenariat avec Haute-Savoie Habitat, ce lieu est ouvert aux familles, aux adultes, aux adolescents et aux plus jeunes, au gré de leurs besoins et de leurs projets.

### QU'EST-CE-QUE LA MAISON DE QUARTIER ?

La Maison de Quartier est labellisée "espace de vie sociale" et propose à l'ensemble des habitants de la ville :

- un accueil et un accompagnement administratif de premier niveau : prise de rendez-vous, orientation vers les partenaires sociaux du territoire, aide à la rédaction de courrier, photocopies ;
- des permanences de partenaires : médiation dans le domaine de la santé (Ariès), accompagnement vers la création d'entreprise (CitéLab), accompagnement juridique pour les personnes étrangères (Yelen), insertion professionnelle pour les personnes éloignées de l'emploi (Tremplin) ;
- des ateliers sociolinguistiques pour un premier niveau d'introduction à la langue française ;
- des activités diverses tout au long de l'année, notamment à destination des parents et des familles : sorties familles, réseau d'écoute et d'accompagnement des parents. Et la nouveauté, dès le mois de septembre, un cours de théâtre hebdomadaire sera proposé aux enfants.

**FÊTE DE QUARTIER** : avec le soutien de la mairie et de Haute-Savoie Habitat, les associations et les habitants sont mobilisés pour l'organisation de la Fête de Quartier 2022 qui se déroulera le **dimanche 26 juin**.



# LE SERVICE JEUNESSE

Rattaché à la direction "éducation, jeunesse et politique de la ville", le service jeunesse s'articule autour de trois grands axes : éduquer, prévenir, insérer. Il comprend :

## L'ESPACE JEUNESSE 11-17 ANS

Il s'agit d'un accueil de loisirs et éducatif pour les 11-17 ans, pensé comme un lieu d'épanouissement, de socialisation, d'apprentissage de la citoyenneté par le biais de la vie en collectivité. Il propose différentes activités :

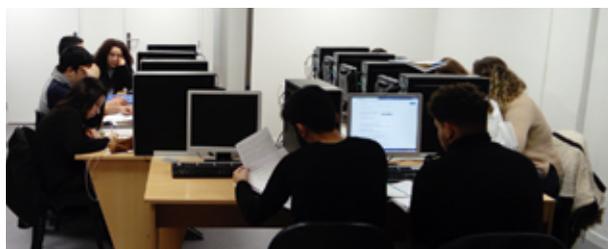
- pendant les vacances scolaires, des activités à la journée ;

- durant les temps périscolaires : les mercredis après-midi de 14 h à 17 h, samedis après-midi de 14 h à 17 h et certains vendredis soirs entre 19 h et 21 h 30 ;



Il propose également la pratique Multi Sport/Futsal les samedis matin de 8 h à 10 h 30 (une activité gratuite et mixte, ouverte à tous les jeunes de la commune sur inscription) et un accueil périscolaire gratuit ouvert à l'ensemble des jeunes (sans inscription)

« Au Cœur du Chalet » 10 rue de Vernaz - Gaillard  
06 84 25 26 60 ou 06 82 24 50 58  
servicejeunesse@gaillard.fr ou pij@gaillard.fr



## LE BUT DE L'EMPLOI

### INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

Le But de l'Emploi est un dispositif municipal pour les jeunes de 16 à 25 ans recherchant un emploi, une formation avec ou sans diplôme. Il se trouve au sein du PIJ. Il s'agit d'un accompagnement individualisé des jeunes vers l'emploi ou la formation, en partenariat avec la Mission locale, les éducateurs de prévention, l'APRETO, etc.

Pour plus d'informations, rendez vous au PIJ ou contactez nos équipes : 04 50 49 84 04 ou 06 07 35 47 92  
insertionjeunes@gaillard.fr



## LE PIJ - POINT INFORMATION JEUNESSE

Ses 3 principales missions sont d'accueillir, d'informer et de soutenir les projets des jeunes de 11 à 25 ans. L'information est généraliste, complète et impartiale. L'accueil est anonyme, gratuit avec ou sans rendez-vous. Il propose une aide pour la rédaction de CV et de lettres de motivation, ainsi que des conseils pour les entretiens. Il met à disposition un espace numérique, de la documentation et des informations pratiques dans les domaines suivants : orientation, formation, emploi, vie quotidienne, loisirs, mobilité internationale, etc.

159 rue de Genève - Gaillard  
04 50 49 84 04 - 06 63 72 47 55 - pij@gaillard.fr



## LES ATELIERS DE LA RÉUSSITE

Ils consistent à proposer 2 fois par semaine, le mardi et le jeudi, un accompagnement méthodologique à des jeunes en classe de 3<sup>ème</sup> et à des lycéens qui ont besoin d'un accompagnement scolaire. Ils sont encadrés par des étudiants vacataires.

Pour plus d'informations, rendez vous au PIJ ou contactez nos équipes : 04 50 49 84 04 ou 06 07 35 47 92  
insertionjeunes@gaillard.fr

## LE PARTAGE DES SAVOIRS

Cela fera bientôt 14 ans que le cycle du Partage des savoirs a été créé à Gaillard. Ce Partage réunit les Gaillardins et les habitants des villes voisines à l'Espace Louis Simon généralement le 1<sup>er</sup> mardi de chaque mois, à 20 h, autour d'une personnalité invitée pour animer une conférence-débat d'environ 1 h 30 (1 h d'exposé, 30mn de débat) susceptible de se prolonger un peu selon l'intérêt que manifeste le public pour le sujet développé.

Les thèmes abordés sont volontairement variés afin d'offrir à chacun la possibilité d'acquérir des savoirs et des connaissances dans des domaines différents, en écoutant et en rencontrant les plus grands spécialistes des sujets traités (philosophes, chercheurs, chirurgiens, médecins, mathématiciens, journalistes, écrivains, musiciens, enseignants, sociologues, artistes, témoignages divers, etc.). Ces soirées sont placées sous le signe de l'écoute, du respect et de la bienveillance. À consommer sans modération ! (entrée gratuite).



Découvrez la liste des personnalités qui sont intervenues sur [gaillard.fr](http://gaillard.fr).

## TROUBADOUR DE LA PEINTURE

### JEAN GARCHERY FÊTE SES 50 ANS DE PEINTURE !

Du 1<sup>er</sup> au 9 octobre 2022, la Ville de Gaillard aura le plaisir d'accueillir le peintre Jean Garchery au pavillon Stéphane Hessel. L'actuel président de l'association « La palette de Gaillard » fêtera ses 50 ans de peinture avec plus de 80 œuvres exécutées entre 1972 et 2022.

Un événement culturel riche d'un cheminement artistique de l'Hérault à la Haute-Savoie où il vit depuis 50 ans, dont plus de 20 à Gaillard. Avec ses œuvres, il laisse un témoignage dans l'art du paysage qu'il parcourt ici et là.

C'est un voyage rempli de lumière et de sérénité que Jean Garchery vous proposera tout au long de son exposition, avec sa sensibilité humaniste et son esprit de liberté.

Exposition ouverte tous les jours du 1<sup>er</sup> au 9 octobre, de 15 h à 19 h (vernissage le dimanche 2 octobre dès 17 h)



**MAURICE SIMON,**  
Maire adjoint à la culture

#### COMMENT GAILLARD SOUTIENT-ELLE LES JEUNES ARTISTES ÉTUDIANTS RÉSIDANT DANS LA COMMUNE ?

Environ 70 étudiants de la Haute école de musique de Genève (HEM) de nombreuses nationalités résident dans notre commune. Afin de leur faciliter la pratique de leur art, nous avons signé une convention avec la HEM afin que ces musiciens, tous de très haut niveau, puissent répéter dans de bonnes conditions dans des locaux mis à leur disposition par la mairie : Espace Louis Simon, Espace Walter Comelli et même à l'église (orgue). Concomitamment, nous organisons le dernier dimanche de chaque mois, à 17 h, au Pavillon Stéphane Hessel, des concerts gratuits permettant aux étudiants de se produire en public. Nous les sollicitons également pour donner des concerts sur la chaîne youtube de la mairie.

## MARCHÉ DE L'ART

Samedi 25 et dimanche 26 juin, venez rencontrer les artistes et admirer leurs œuvres sur le Champ de Foire à Gaillard. PronoiArt organise avec la mairie de Gaillard la 8<sup>ème</sup> édition de son marché de l'art en plein air. Après 7 éditions du marché de l'art dans 3 lieux différents de l'agglomération d'Annemasse et d'Ambilly, il prend ses quartiers à Gaillard en 2022.

Pour ces deux jours, 30 artistes seront installés en plein air à côté de la mairie, sur le Cours de la République. Cet espace arboré offre une belle promenade et des allées ombragées en plein centre de Gaillard. Vous pourrez rencontrer les artistes, voir les œuvres et peut-être en acheter une.

Le marché aura lieu le samedi à partir de midi. Une nocturne le samedi jusqu'à 21 h vous permettra de découvrir les œuvres sous un nouvel éclairage et d'apprécier les animations musicales en régaland vos



papilles. Dimanche à partir de 10 h, de la musique et des animations guideront vos pas autour des nombreux stands et vous laisseront une chance d'acheter votre coup de cœur jusqu'à 17 h.

Un coin enfant permettra aux petits et grands de faire du dessin, de la peinture et plus encore, et tout au long du week-end, des animations viendront rythmer les journées : musique, échassiers, bulles de savon, personnages étonnants tout droit sortis d'une forêt magique...

**ODETTE MAITRE,**  
Maire adjointe aux fêtes populaires  
et aux manifestations



### QUELLE NOUVEAUTÉ POUR LES FESTIVITÉS DU 13 JUILLET ?

*C'est une volonté de changement, de modernisation et de transition écologique qui nous conduits à imaginer autrement l'événement du 13 juillet célébrant notre Fête Nationale. Ce qui ne change pas, c'est la convivialité, toujours de mise avec le bal et la petite restauration. La nouveauté sera incarnée par la Cie eliXir qui, après nous avoir enchantés avec « Dragon Time » lors de la dernière édition de "Gaillard dans la rue", sera de retour avec son incroyable spectacle conté et pyrotechnique, « Les horloges célestes ».*

## ÉVÉNEMENT ! RICHARD GALLIANO EN CONCERT

Accordéoniste, bandonéoniste, compositeur, virtuose, concertiste, Richard Galliano s'exprime dans tous les genres musicaux, de la musique classique au jazz. Il sera en concert à Gaillard le **19 novembre 2022** à l'Espace Louis Simon avec son spectacle « New York Tango Trio ».

Richard Galliano étudie le piano et l'accordéon dès l'âge de 4 ans, avec son père Lucien Galliano, accordéoniste et professeur. Particulièrement doué et investi, il entre très vite au Conservatoire de Nice.

Il arrive à Paris en 1975 et rencontre Claude Nougaro dont il deviendra l'ami, l'accordéoniste mais aussi le chef d'orchestre, et ce jusqu'en 1983. De cette collaboration naitront bon nombre de chansons qui font partie du patrimoine de la chanson française, telles Allée des brouillards, Des voiliers, Vie Violence, pour ne citer que celles-ci.

La deuxième rencontre déterminante aura lieu en 1980, avec le compositeur et bandonéoniste argentin Astor Piazzolla.



Astor l'encouragera vivement à créer le « New Musette » français, comme il a lui-même inventé auparavant le « New Tango » argentin.

Au cours de sa longue et prolifique carrière, Richard Galliano enregistre plus de 50 albums et collabore avec un nombre impressionnant d'artistes et de musiciens prestigieux comme Chet Baker, Eddy Louiss, Serge Reggiani, Claude Nougaro, Barbara, Juliette Greco, Charles Aznavour ou Serge Gainsbourg.

**Billetterie en ligne sur [gaillard.fr](http://gaillard.fr) et sur place le soir du spectacle dès 19 h.**

### ASC GAILLARD

L'ASC GAILLARD est encadrée par 3 professeurs bénévoles et compte à ce jour 15 adhérents, juniors et seniors. L'association existe depuis 2 ans, mais la 1<sup>ère</sup> année a été compromise par la situation sanitaire. Le but est de pratiquer plusieurs disciplines différentes de pieds-poings (boxe anglaise, boxe française, boxe thaïlandaise, full contact, kick boxing, karaté). Les professeurs bénévoles sont Frédéric Hiver (Président et entraîneur pieds-poings), Gilles Elguir (professeur et 7<sup>ème</sup> Dan de Karaté, Diplômé d'Etat) et Mehdi Husch (entraîneur boxe anglaise)

L'esprit de l'entraînement est convivial, le but est d'apprendre aux élèves l'esprit de coordination et de comprendre les techniques de défense. Il s'agit de leur permettre de savoir réagir en cas d'agression et de gérer les situations de conflit.

Les entraînements sont basés sur l'apprentissage des techniques pieds-poings de même que self-combat. Les entraînements durent 1 h 45, 2 fois par semaine, en atelier de 2 personnes et en groupe. Les cours s'adaptent à tous les niveaux, le but étant que chacun puisse évoluer quel que soit son niveau de départ.



Les dialogues sont ouverts sur les techniques non assimilées afin de permettre une évolution progressive. A la fin de chaque entraînement, les élèves acquièrent une vision du combat canalisée et objective.

### AIKIDOJO

Le club vise à faire vivre la pratique de l'Aïkido selon l'enseignement de maître Nishio. Créé en 2007 par deux élèves avancés de maître Nishio, Eric Erbe (2<sup>e</sup> Dan Aïkikai et 2<sup>e</sup> Dan Aïki-Toho-laido) et Thierry Boez (5<sup>e</sup> Dan Aïkido, 6<sup>e</sup> Dan Aïki-Toho-laido), il est rattaché à la fédération Sakura Aïkikai, sous la direction technique de Jean-Michel Bovio (6<sup>e</sup> Dan Aïkikai et 7<sup>e</sup> Dan Aïki-Toho-laido).



Le club AIKIDOJO a pour volonté de rendre accessible à toutes et à tous l'esprit et les techniques de l'Aïkido. On dit parfois que cet art martial japonais, fondé par Morihei Ueshiba ōsensei au début du XX<sup>e</sup> siècle, est un « art de la paix » puisqu'il vise essentiellement à se défendre, à mobiliser l'énergie de l'attaquant pour le maîtriser et à toujours offrir à l'attaquant une possibilité de pardon. Le style Nishio insiste en particulier sur les correspondances entre les techniques à mains nues et les techniques aux armes, en incluant un travail de Iai (sabre). Notre enseignement insiste sur la disponibilité du corps, la présence à soi et à l'autre dans le mouvement, la précision des déplacements qui permettent de se protéger et de détourner les attaques tout en laissant éventuellement l'espace pour une réconciliation.

Les membres de l'association participent régulièrement à des stages nationaux et internationaux. Les cours tous niveaux ont lieu les lundi soirs de 19 h à 21 h au grand dojo de l'Espace Louis Simon. Les débutantes et débutants sont les bienvenus.

[www.sakuraaikikai.com/dojo/aiki-dojo-gaillard/](http://www.sakuraaikikai.com/dojo/aiki-dojo-gaillard/)

## KARATE CLUB

Le Karaté Club Gaillard est né en 2014 à la suite du Gaillard Arts Martiaux dirigé par le sensei Gilles Elguir pour devenir Karaté Club Gaillard sous la direction de sensei Patrick OUYAYOUN. Le nombre d'élèves atteint son chiffre record de 63 adhérents.

Les « ARTS DU COMBAT » d'Asie sont intrinsèquement liés aux religions, aux systèmes philosophiques (Bouddhisme et Taoïsme) et aux techniques médicales (acupuncture).

Ils reposent sur une parfaite connaissance du corps humain, tant de point de vue anatomique et physiologique que physique. L'histoire du karaté ne

déroge pas à cette règle. Les différentes techniques qui composent cet art martial se sont perfectionnées durant des millénaires.

Ainsi, lorsqu'un maître en Karaté-do fait face à un adversaire, il oppose à l'agresseur des centaines d'années de recherche et d'expérience. Le secret et les légendes qui entourent le développement des arts martiaux rendent difficile la reconstitution de l'histoire du Karaté.

**Plus d'infos ? 06 20 05 48 57**  
[karateclub.gaillard74@yahoo.fr](mailto:karateclub.gaillard74@yahoo.fr)



**ROGER PIGNY,**  
Conseiller délégué au sport

### COMMENT FAIRE DÉCOUVRIR LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS SPORTIVES PRATIQUÉES À GAILLARD ?

*Je propose aux Gaillardines et Gaillardins d'assister, le samedi 3 septembre dès 13 h 30 à l'Espace Louis Simon, à une présentation des associations de la commune. Chaque association disposera pour ce faire d'un espace de démonstration dédié. Venez découvrir notamment la spéléo, le billard, les différents sports de combat ainsi que d'autres sports loisirs.*

## JUDO CLUB

Le judo, plus qu'un sport une passion dans la commune de Gaillard depuis 1990. Le club est affilié à la FFJDA avec des enseignants diplômés d'état. Il ouvre ses portes aux enfants dès l'âge de 4 ans, cours mixte le lundi de 17 h à 18 h et le mercredi de 15 h à 15 h 45.

### Planning des cours :

Le lundi : 7 ans / 13 ans de 18 h à 19 h,  
Le mercredi : 5 ans / 7 ans de 16 h à 17 h  
Le mercredi : plus de 8 ans / 13 ans de 17 h 15 à 18 h 15  
Le mercredi : Jujitsu de 18 h 30 à 19 h 30  
Le judo : ados adultes de 19 h 45 à 21 h

**Renseignements sur [www.judo-jujitsu-gaillard.com](http://www.judo-jujitsu-gaillard.com),  
[judoclubgaillard@gmail.com](mailto:judoclubgaillard@gmail.com) ou 06 07 34 98 24**



## LES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX ET ASSOCIATIFS

**SAMEDI 4 JUIN - 20 H 30**

**CONCERT** – Espace Louis Simon

*Org : Orchestre de Gaillard*

**MARDI 7 JUIN – 20 H**

**PARTAGE DES SAVOIRS** : Dessiner le futur

Espace Louis Simon

**DIMANCHE 12 JUIN – 8 H À 18 H**

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 1<sup>ER</sup> TOUR**

Espace Louis Simon

**DIMANCHE 19 JUIN – 8 H À 18 H**

**ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 2<sup>ÈME</sup> TOUR**

Espace Louis Simon

**SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUIN**

**MARCHÉ DE L'ART**

Cours de la République

**SAMEDI 2 JUILLET – 20 H 30**

**CONCERT** - Maëva Voices

Espace Louis Simon



**MERCREDI 13 JUILLET DÈS 19 H 30**

**FÊTE NATIONALE : BAL ET SPECTACLE LUMINEUX**

Boulodrome



**SAMEDI 3 SEPTEMBRE – 13 H 30 À 18 H**

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Espace Louis Simon

**MARDI 6 SEPTEMBRE – 20 H**

**FRANCIS HUSTER** - Molière

Espace Louis Simon



**SAMEDI 10 SEPTEMBRE**

**GAILLARD DANS LA RUE**

Festival des arts de rue



**VENDREDI 23 SEPTEMBRE**

**LA NUIT EST EST BELLE**



**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE**

**BROCANTE VIDE GRENIER**

ORG : COMITÉ DES FÊTES

**DIMANCHE 25 SEPTEMBRE - 17 H**

**CLÉS DU PAVILLON** : Eri Taga & Fabien Bernier

Pavillon Stéphane Hessel

**VENDREDI 30 SEPTEMBRE & SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

**FESTIVAL « LA CAUSE DES FEMMES »** - Espace Louis Simon

*Org : La cause des femmes*

**1<sup>ER</sup> AU 9 OCTOBRE**  
**EXPOSITION JEAN GARCHERY**  
Pavillon Stéphane Hessel

**MARDI 4 OCTOBRE – 20 H**  
**PARTAGE DES SAVOIRS** : Jean-Dominique Michel  
Espace Louis Simon

**SAMEDI 8 OCTOBRE**  
**THÉÂTRE** – Espace Louis Simon  
*Org : AFG*

**SAMEDI 15 OCTOBRE**  
**THÉÂTRE** – Espace Louis Simon  
*Org : Soroptimist*

**SAMEDI 22 OCTOBRE**  
**FÊTE DE LA COURGE** – ESP. IRÈNE GUBIER  
*Org : Comité des fêtes*

**SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 OCTOBRE**  
**2<sup>ÈME</sup> SALON DU LIVRE**  
Espace Louis Simon



**SAMEDI 29 OCTOBRE**  
**CONCERT**  
*Org : Aînés de l'agglomération*

**DIMANCHE 30 OCTOBRE - 17 H 30**  
**CONCERT** – Eglise  
*Org : Chœur et orgue*

**SAMEDI 5 NOVEMBRE**  
**CONCERT** – Espace Louis Simon  
*Org : Chanson de Gaillard*

**MARDI 8 NOVEMBRE - 20 H**  
**PARTAGE DES SAVOIRS** : Elisabeth Tessier  
Espace Louis Simon

**VENDREDI 11 NOVEMBRE**  
**CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE**  
Parvis de la Mairie

**SAMEDI 19 NOVEMBRE - 20 H 30**  
**CONCERT DE RICHARD GALLIANO**  
ESPACE LOUIS SIMON



**SAMEDI 26 NOVEMBRE**  
**LOTO** – Espace Louis Simon  
*Org : Comité des fêtes*

**DIMANCHE 27 NOVEMBRE - 17 H 30**  
**CONCERT** – Eglise  
*Org : Chœur et orgue*

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE**  
**CONCERT DE NOËL** – Espace Louis Simon  
*Org : Orchestre de Gaillard*

**VENDREDI 9 DÉCEMBRE - DÈS 16 H 30**  
**ILLUMINATIONS DE LA VILLE ET CROSS DE NOËL**  
Parvis de la Mairie

**DIMANCHE 11 DÉCEMBRE - 17 H 30**  
**CONCERT** – Eglise  
*Org : Chœur et orgue*

**SAMEDI 7 JANVIER 2023 - 11 H**  
**VOEUX DU MAIRE**  
Espace Louis Simon

CETTE PROGRAMMATION EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE MODIFIÉE

Chères Gaillardines, Chers Gaillardins,

Nous, membres de la liste Transversales sommes concernés par la situation du logement social à Gaillard.

Lors de notre dernière tribune, nous vous faisons part de nos inquiétudes sur les Feux follets. Cette inquiétude porte aussi sur le logement social à Gaillard.

A notre connaissance, lors des dernières constructions autorisées par la mairie, l'exigence d'y insérer des logements sociaux, quand elle était réalisable, était en-dessous des niveaux demandés par la loi. En effet depuis la loi oblige les communes de plus de 3500 habitants à proposer 25 % de logements sociaux. Gaillard atteint péniblement 1130 logements sociaux en juillet 2021 (données de la mairie). Selon l'INSEE, en 2018 il y avait 7158 logements à Gaillard, nous devrions donc avoir 1638 logements sociaux. Selon ce chiffre, il manque donc environ 500 logements sociaux à Gaillard. En 2016 il y avait 1219 logements sociaux recensés, le nombre de logement sociaux est donc en baisse de 89 logements en 5 ans.

Lors des réunions d'information avec la mairie, nous sommes inquiets des réponses des élus. La création de 500 logements sociaux requiert un plan ambitieux mais nous ne ressentons pas cette ambition dans les plans exposés. De plus, on nous parle beaucoup de logements étudiants ou pour des personnes seules alors que de nombreuses familles attendent de pouvoir accéder à un logement.

Si Gaillard échoue à atteindre le nombre de logements sociaux requis, la préfecture engagera des actions, comme elle l'a déjà enclenché depuis décembre 2020, qui seront payées par la municipalité, impactant le budget communal et les impôts des Gaillardins.

Gaillard est actuellement une commune de plus de 10 000 habitants et bénéficie des budgets des communes de cette taille. Passer en dessous de cette limite de 10 000 habitants impacterait fortement le budget de la ville. Réaliser les logements sociaux manquant serait un moyen de se maintenir au-dessus de ce chiffre.

Nous souhaitons une plus grande transparence et un débat citoyen sur ce sujet de la gestion des logements sociaux. Nous souhaitons que l'intelligence collective des Gaillardines et Gaillardins permette de mettre en place des solutions efficaces à long terme pour tous.

Si vous souhaitez en débattre, vous impliquer dans le fonctionnement de votre commune, vous pouvez nous contacter au : 07 66 65 48 08.

*Vos conseillers municipaux de la liste Transversales*

“Mieux vaut allumer une petite lumière  
que de maudire l'obscurité.”

*Confucius.*



## BIENVENUE AUX NOUVEAUX-NÉS

02/12/2021 : JANIN GRIS Eva, Sarah  
 12/12/2021 : LE MOING Emma, Catherine, Isabelle  
 15/12/2021 : PEIKRISHVILI Toma  
 16/12/2021 : KHADRAOUI Nassim  
 25/12/2021 : FRÉTIGNY MASTRANGELO Adèle, Marie, Anne  
 07/01/2022 : CERNAT Stefan  
 20/01/2022 : VILLENA SAMANEZ Félix, Tobias  
 29/01/2022 : HASANI Rion  
 29/01/2022 : HASANI Roena  
 01/02/2022 : SYLLA Rabi

19/02/2022 : CHIKH AISSA Rida  
 20/02/2022 : CAMARA Salif, Aboubacar Tawel  
 04/03/2022 : DAROUI Éline  
 04/03/2022 : TERRIER Asaëlle, Sérah  
 06/03/2022 : CARON Léo  
 28/03/2022 : DIAKITE Daouda  
 28/03/2022 : DIAKITE Rokia

## FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

15/05/2021 : SARMIENTO Jude Maverick et  
 RAZONABLE Ashley  
 29/05/2021 : KAÏSSAROV Salman et DOVLETBAEVA  
 Sabina, Imranovna  
 05/06/2021 : KAROUI Sana et GACEUR Abderraouf  
 12/06/2021 : TANCREDI Antonio et SUBTIL  
 NASCIMENTO Nathalya  
 19/06/2021 : KHACHINE Safir et MAHOUR BACHA  
 Hassiba, Linda

15/07/2021 : MINY Alina et SAUNIER Arthur, Jean  
 18/09/2021 : BOISIER Sébastien, Claude et RICHARD  
 Estelle, Edmée, Claire  
 18/09/2021 : FANDI Ebderrazak et TAHFI Zineb  
 15/01/2022 : MEDDOUR Driss, Saïd et MAHMOUD Sabrina  
 15/01/2022 : SORIANO Frédéric, François, Marcel et  
 SARAMITO Karine  
 22/01/2022 : VURAL Ismaïl et LUCIO Bérénice,  
 Angélique, Edwige

## ILS NOUS ONT QUITTÉS

18/11/2021 : SEMACK Olga  
 22/11/2021 : GUT Jean-Marc, Philippe  
 25/11/2021 : GUÉRIN veuve GARBOLI Jeannine  
 30/11/2021 : REFOUFI Mousbah  
 06/12/2021 : SCHULZ Jean, Joseph  
 09/12/2021 : AUDIGIER veuve BONTRON Janine, Clémentine  
 22/12/2021 : BERCHTEN veuve TRAVERSE Klara  
 24/12/2021 : LADOUCE Nicolle  
 28/12/2021 : DENIS Roland, Jean, Marie  
 30/12/2021 : PEIGNEUX Jean-Pierre, Raymond  
 02/01/2022 : PUECH veuve RIFFART Anna, Amélie  
 07/01/2022 : ARNAUD veuve AESCHLIMANN Odette, Marie  
 14/01/2022 : VELICKOVIC Milan  
 24/01/2022 : DE FACCI Georges, Valentin  
 30/01/2022 : GREVILLET Jean, Bernard, Louis, Léon  
 02/02/2022 : FILIPPI veuve GIOVANNA Suzanne, Henriette

04/02/2022 : CALDARAS Andrei  
 07/02/2022 : FRACHEBOIS épouse ENGELI Ghislaine, Simone  
 08/02/2022 : DUCHÂTEL Yvonne Germaine, Renée  
 13/02/2022 : HAMON Jacques, Pierre, Jean  
 23/02/2022 : CARRILLO épouse RODRIGUEZ Josephine, Eloïse  
 01/03/2022 : LAMBERT veuve MIGUET Gabrielle, Françoise  
 04/03/2022 : BARBEDETTE veuve METZ Germaine, Andrée  
 05/03/2022 : BOYER Jade, Lily-Rose  
 06/03/2022 : GROSJEAN Gilbert  
 10/03/2022 : MISEROCCHI veuve PEREZ, Brigitte, Jacqueline  
 13/03/2022 : JACQUEMOT Christiane, Irène  
 14/03/2022 : FOUILLEUL Evelyne, Raymonde  
 18/03/2022 : FRÉNAIS Gérard, Jacques  
 18/03/2022 : HARTMANN Emile, Charles  
 26/03/2022 : MATTIS Roland, Joël  
 27/03/2022 : MENDIBOURE Pierre, Bernard

“  
**ABONNEZ-VOUS À LA  
CHAÎNE YOUTUBE DE LA  
VILLE DE GAILLARD**  
”



[GAILLARD.FR](http://GAILLARD.FR)



[VILLEDEGAILLARD](https://www.villedegailard.fr)

